

Partenariat avec les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) du Val-de-Marne. Subventions de fonctionnement 2025

Intervention de Nicolas Bescond
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Permettez-moi d'intervenir sur le **rapport n°31 relatif aux Partenariats avec les CLLAJ** du Val-de-Marne.

A la lecture de ce rapport, nous constatons une **baisse de 5000 €** de la subvention versée au CLLAJ d'Ivry-Vitry, ainsi qu'une diminution identique pour celui du Val-de-Bièvre.

Pour le CLLAJ d'Ivry-Vitry, cela représente une réduction totale de **9 000 € en deux ans**.

Pourtant, vous le savez et le rapport en fait d'ailleurs état, la situation des jeunes est en constante dégradation.

Le rapport du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse et du Conseil National de l'Habitat, adopté et publié en janvier 2025, qualifie sans détour la question du logement des jeunes d'urgence sociale.

En France, **1,3 millions de jeunes âgé·es de 18 à 29 ans vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté¹ et sont mal-logés**, près de 5 millions d'adultes (dont 1,3 millions d'entre eux âgés de 25 ans et plus) vivent toujours chez leurs parents².

¹ Toujours selon l'enquête IPSOS/Secours Populaire Français 2025

² Source : Conseil d'orientation des politiques de jeunesse <https://www.vie-publique.fr/rapport/298469-logement-des-jeunes-une-urgence-sociale#:~:text=Pr%C3%A9sentation,000%20personnes%20en%207%20ans>.

Nous sommes particulièrement préoccupés par cette situation avec cette baisse de subvention, le **sort des jeunes sortants de l'ASE sans accompagnement spécifique, beaucoup se retrouvent sans solution de logement à leur majorité**. Les CLLAJ sont souvent leur seul soutien pour éviter une rupture de parcours et prévenir des situations de grande précarité.

En 2024, **le CLLAJ Ivry-Vitry a accompagné 669 jeunes**, dont près de la moitié ont été reçu•es pour la première fois. Parmi eux, **66 % vivaient en dessous du seuil de pauvreté**, beaucoup étaient en hébergement précaire, et certain•es sans logement.

Grâce au travail de ses équipes, **117 solutions concrètes de logement ont pu être trouvées**, et dont la moitié était dans le parc social.

Réduire son financement pour la seconde année consécutive, ainsi que celui du CLLAJ Val-de-Bievre, reviendrait à fragiliser des structures qui jouent encore un rôle vital pour des centaines de jeunes Val-de-Marnais•es en grande précarité dans des communes particulièrement touchées par le chômage.

Selon la dernière enquête de l'UNEF³, **il faut désormais 1 434 € dans l'académie de Créteil pour pouvoir vivre décemment**. Ce qui équivaut à une **hausse de 5,40 %** du coût de la vie pour les étudiant•es.

Le logement reste le premier poste de dépense pour tous les jeunes : **le loyer moyen atteignant les 798 € par mois à Créteil**, soit une **hausse de 5,70 %**.

³ Union nationale des étudiants de France

A cela s'ajoute votre **décision de supprimer le remboursement de la carte Imagine R pour 80% des bénéficiaires**. Cet ensemble de décisions portés par votre camps politique, accentue encore la précarité des jeunes val-de-Marnais-es. Un **abonnement Imagine'R à 392 €⁴ par an et un abonnement Navigo à 88,80 € par mois (soit 1065 € par an)** pèse lourd dans le budget déjà restreint des jeunes de notre Département.

Alors que les recommandations du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse et du Conseil National de l'Habitat insistent sur la nécessité urgente de sécuriser le modèle économique des structures d'accompagnement comme les CLLAJ ou encore les foyers Habitat Jeunes, **vous majorité fait le choix incompréhensible de fragiliser leur financement**.

Dans le prolongement de vos attaques envers le logement social, cette décision est un signal politique désastreux envoyé à des milliers de jeunes Val-de-Marnaises et Val-de-Marnaise qui n'ont ni patrimoine, ni réseau, ni famille pour les épauler. **En faisant ce choix, face à la crise du logement et la précarité croissante, vous leur dites : débrouillez-vous seul•es !**

Dans ces conditions, nous souhaitons comprendre ce qui justifie de telles baisses de subventions, alors même que les besoins s'accroissent.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, **nous vous invitons à renoncer à cette nouvelle baisse des subventions**, et au contraire à maintenir, voire renforcer le soutien départemental aux CLLAJ, afin **d'assurer à notre jeunesse les moyens concrets de son autonomie et de son avenir**.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi

⁴ Depuis le 1^{er} septembre, le forfait Imagine'R est passé de 384,30 € à 392,30 € suite à un accord entre le Gouvernement et Valérie Pécresse qui prévoit des hausses jusqu'en 2031.